Envoyé en préfecture le 06/07/2021 Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

ID: 005-210500617-20210625-2021 06 25 23-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP

Le vingt-cing juin deux mille vingt et un à 18h15.

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 35
DATE DE LA CONVOCATION	18/06/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	02/07/2021

OBJET:

Subventions à divers associations et organismes N°4/2021 - Domaine institutions locales

Étaient présents :

M. Roger DIDIER, Mme Maryvonne GRENIER, M. Olivier PAUCHON, Mme Rolande LESBROS, M. Jérôme MAZET, Mme Paskale ROUGON, M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Catherine ASSO, M. Cédryc AUGUSTE, M. Daniel GALLAND, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Martine BOUCHARDY, M. Vincent MEDILI, Mme Françoise DUSSERRE, M. Claude BOUTRON, Mme Ginette MOSTACHI, M. Pierre PHILIP, Mme Chantal RAPIN, M. Joël REYNIER, Mme Françoise BERNERD, Mme Mélissa FOULQUE, Mme Chiara GENTY, M. Alexandre MOUGIN, Mme Evelyne COLONNA, M. Fabien VALERO, Mme Sabrina CAL, M. Bruno PATRON, M. Alain BLANC, M. Eric MONTOYA, Mme Christiane BAR, Mme Charlotte KUENTZ, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Michel BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es):

M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Cédryc AUGUSTE, M. Gil SILVESTRI procuration à Mme Maryvonne GRENIER, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, Mme Marie-José ALLEMAND procuration à M. Michel BILLAUD

Absent(s):

Mme Solène FOREST, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Joël REYNIER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Le Comité des Fêtes et d'Animation de la Ville de Gap, nous a demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans leur domaine d'activités, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision:

Cette demande a été examinée par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 16 juin 2021.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser la subvention ci-jointe.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR: 41

Le Maire

1%

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : - 6 JUIL 2021 Affiché ou publié le : - 6 JUIL 2021

SUBVENTIONS N° 4/2021

Domaine d'activité: INSTITUTIONS LOCALES

C.M. du 25/06/2021

ASSOCIATION	Activité de l'Association	Objet de la Demande	Montant de la demande	Subvention accordée	Total des subventions accordées 2021	Total des subventions accordées 2020
Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Gap (Convention 2021-2023 votée population gapen au CM du 27/11/2020)	Propose diverses animations et fêtes à la population gapençaise	Diminution de la subvention annuelle en lien avec la crise sanitaire	-43 000,00	-43 000,00	40 000,00	83 000,00

TOTAL -43 000,00€

Nombre de subventions votées :